



SYNDICAT NATIONAL DES OFFICIERS DE PORT – FORCE OUVRIERE
www.officierdeport.com

Paris le 22 juin 2016

Le Secrétaire Général

A

Madame Ségolène Royal
Ministre de l'Environnement,
de l'Energie et de la Mer
Hôtel de Roquelaure
246 Boulevard St Germain
75007 Paris

Madame la Ministre,

Nous avons attiré votre attention le 24 mars 2015 et le 15 avril 2016 en vous faisant parvenir deux préavis de grèves dans le cadre du dossier sur les indemnités de sujétions horaires (ISH) pour les agents de l'Etat affectés dans les ports décentralisés.

Suite à la réception du courrier de monsieur Rol-Tanguy, secrétaire général du MEEM, en date du 26 avril dernier, venant préciser les engagements de l'administration centrale, nous avons levé notre préavis de grève pour le 27 avril 2016.

Or à ce jour, les engagements du ministère sur une publication rapide de la note de gestion et sur la reprise des versements d'ISH sur la paye de juillet ne sont pas tenus.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, plus aucunes ISH ne sont versées aux officiers de ports adjoints en l'absence de parution de la note de gestion 2016.

En conséquence, les officiers de port adjoints du port décentralisé de Calais appellent à un mouvement de grève local de 24 heures, **le mercredi 29 juin 2016 à compter de 08h00.**

Nous renouvèlerons ce mouvement et appellerons à un mouvement de grève national si la note de gestion 2016 n'est pas publiée d'ici le 29 juin 2016 et si le paiement des 5 derniers mois d'ISH n'intervenait pas sur le salaire de juillet 2016.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le secrétaire général
Eric Destable